Mindua, Antoine Kesia-Mbe (République Démocratique du Congo)

[Original: français]

Note verbale

La Mission permanente de la République Démocratique du Congo auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur de lui rappeler la teneur de la note verbale n° 130.04/00393/2011 du 20 juin 2011, par laquelle le Ministère des Affaires étrangères de la République Démocratique du Congo lui transmettait la candidature du Docteur Antoine Kesia-Mbe Mindua, au poste de juge à la Cour pénale internationale lors des élections qui se tiendront à New York, à l'occasion de la dixième session de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale du 12 au 21 décembre 2011.

La Mission permanente de la République Démocratique du Congo auprès de l'Organisation des Nations Unies voudrait, en appui de la note verbale susmentionnée, mettre à la disposition du Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, les documents ci-après :

- Le curriculum vitae du Docteur Mindua (en anglais et en français);
- L'exposé de ses qualifications (en anglais et en français) ; et
- Sa déclaration de motivation (en anglais et en français).

* * *